



UNION des entreprises
pour la PROTECTION
des JARDINS et
des ESPACES PUBLICS

Alerte presse

Paris le 19 juillet 2017 - Après la publication par la CLCV d'une enquête relative à la vente des produits phytopharmaceutiques dans les jardinerie, l'UPJ dénonce les approximations d'une étude sans réelle valeur statistique tout en s'étonnant des nombreuses imprécisions qui la jalonnent. Son Directeur général Nicolas Marquet veut au contraire souligner les efforts considérables accomplis par l'ensemble de la filière pour s'adapter au nouveau contexte réglementaire.

L'intégralité de l'argumentaire de l'UPJ est à retrouver sur le site www.upj.fr

À propos de l'UPJ :

L'UPJ, Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics, est l'organisation professionnelle de référence en matière de jardins et d'espaces publics. Créée en 1994, l'UPJ regroupe aujourd'hui 27 sociétés couvrant les domaines des produits de protection des plantes, des amendements organiques, des supports de culture (terreaux), des engrais, et des biocides. **La mission première de l'UPJ est de sensibiliser les jardiniers professionnels et amateurs à un jardin responsable.** Un jardinage responsable passe par l'utilisation de produits d'entretien et de soins de jardin adaptés, à la bonne dose, au bon moment, et dans le respect de la santé des jardiniers et de l'environnement. **L'UPJ prône la coexistence intelligente entre les produits de synthèse, les produits naturels et les techniques complémentaires** dans la gestion des espaces verts ou dans les pratiques de jardinage. **Cette fédération professionnelle est, de longue date, un partenaire engagé auprès des pouvoirs publics** et de l'ensemble des parties prenantes.

Plus d'informations sur www.upj.fr

Contacts Presse A+ Conseils :

Christelle Alamichel
01 44 18 65 56 – 06 31 09 03 83
calamichel@gmail.com

Claire-Anne Brulé
01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29
claireanne.aplusconseils@gmail.com